

France gaz renouvelables

Pour une France souveraine, robuste et décarbonée avec les gaz renouvelables

Plateforme de propositions

© GRDF

Nos membres


© GRDF

Édito des co-Présidents

Quelle place pour les gaz renouvelables made in France en 2050 ?



Jean-Marc Onno
Vice-Président,
AAMF



Olivier Dauger
Référent Énergie-Climat,
FNSEA

Les dernières années ont profondément transformé notre regard sur l'énergie. Longtemps cantonné à des débats techniques, le sujet s'impose désormais comme un choix stratégique pour notre pays. Les crises géopolitiques, les tensions sur les marchés de l'énergie et les fragilités croissantes de notre modèle agricole nous rappellent une réalité simple : notre souveraineté ne se décrète pas, elle se construit.

Les gaz renouvelables apportent une réponse concrète à ces défis. La filière française a démontré son dynamisme et sa capacité à tenir ses engagements, au point de faire aujourd'hui de la France le leader européen de la production de biométhane. Ce succès repose sur un modèle ancré dans les territoires, au plus près des exploitations agricoles, des collectivités et des besoins locaux.

La transition énergétique ne se fera pas en opposant les solutions entre elles. L'électrification a un rôle essentiel à jouer et doit être poursuivie partout où elle est pertinente. Mais certains usages continueront à nécessiter des molécules décarbonées. Notre responsabilité est donc de construire un système énergétique fondé sur la complémentarité des solutions, capable de conjuguer souveraineté, compétitivité et décarbonation.

Cette complémentarité prend tout son sens dans le monde agricole. Face à la succession des crises économiques, climatiques et géopolitiques, les exploitations ont plus besoin de perspectives durables que de réponses ponctuelles. La méthanisation constitue à cet égard un levier de résilience particulièrement puissant. En diversifiant les revenus, en renforçant l'autonomie des exploitations grâce au digestat et en créant de la valeur dans les territoires, elle contribue à sécuriser les modèles agricoles dans un environnement toujours plus incertain.

Au-delà de l'énergie, les gaz renouvelables s'inscrivent pleinement dans le développement de la bioéconomie. En valorisant les biomasses et leurs coproduits, ils illustrent une approche pragmatique de la transition, fondée sur l'utilisation optimale des ressources disponibles et la création de valeur locale.

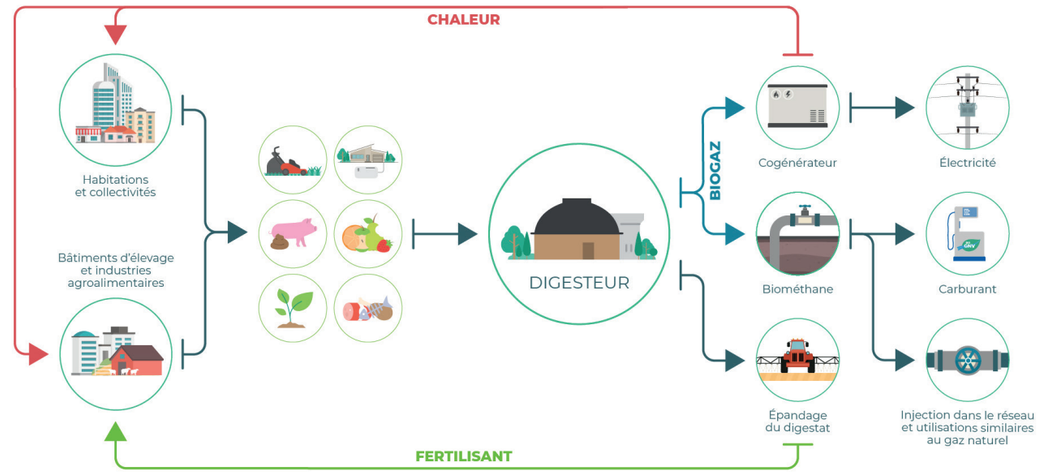
À l'heure où se dessinent les choix du prochain quinquennat, une conviction s'impose : les gaz renouvelables ne sont plus une option. Ils constituent un levier stratégique au service de notre souveraineté énergétique, de la résilience de notre agriculture et du dynamisme de nos territoires. Leur donner toute leur place dans notre politique énergétique, c'est faire le choix du pragmatisme, de la complémentarité et de l'action.



Qui sommes-nous ?

Créée en 2018, sous l'impulsion de représentants des organisations agricoles, de l'énergie et des collectivités territoriales, France gaz renouvelables est le lieu de rencontre des acteurs de ces différents mondes, qui œuvrent ensemble à promouvoir la place et l'essor des gaz renouvelables dans le mix énergétique français.

France gaz renouvelables soutient une méthanisation développée dans une logique d'économie circulaire et de souveraineté des territoires, productrice d'énergie renouvelable locale à partir de déchets (agricoles, biodéchets) et biomasses agricoles dans le respect de la réglementation. Elle défend un modèle créateur de valeur **pour plus de 5 000 agriculteurs**, contribuant à la résilience économique des exploitations. Au-delà de la production d'énergie, la méthanisation produit un fertilisant organique (digestat) qui participe à la transition agroécologique des exploitations agricoles, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture et du pays, et à limiter la dépendance aux engrais minéraux importés.



Source : Infométha.

Rappels pédagogiques

Méthanisation : filière de production de gaz renouvelable la plus développée à ce jour, elle repose sur la fermentation de déchets organiques et de biomasse agricole dans un digesteur. Ceux-ci sont chauffés et mélangés lentement sans oxygène, pour se transformer en biogaz et digestat.

Intrants : matières organiques méthanisables et disponibles autour de nous : résidus de cultures, lisiers et fumiers issus d'élevages, déchets alimentaires des industries agro-alimentaires, des cantines scolaires et des particuliers, tontes de pelouse d'une collectivité, boues des stations d'épuration…

Biogaz : produit de la méthanisation. En cogénération, il permet de produire de l'électricité et de la chaleur sur site. Épuré, il devient du biométhane qui peut être directement injecté dans le réseau de gaz pour : le chauffage, la cuisson et la production d'eau chaude sanitaire, l'industrie, la mobilité…

Digestat : produit de la méthanisation, il contient de la matière organique, des matières minérales (dont des nutriments) et de l'eau. Dans la majorité des cas, le digestat est utilisé en agriculture pour ses propriétés fertilisantes et amendantes, et permet de réduire la consommation d'engrais minéraux par les agriculteurs.

La place de la méthanisation dans la consommation énergétique en 2025[1]

Gaz

19% du mix énergétique français

40% des consomations de chauffages

Biométhane

15,5 TWh capacité totale installée de biométhane

4 M équivalent logements neuf chauffés

4,5% de la consomation de gaz naturel

Cogénération

582 MW de puissance électrique installée

8 TWh de biogaz

1 112 installations

1 Source : Perspectives gaz.

Nos propositions

Pour atteindre ses objectifs énergétiques et climatiques, la France doit donner un cap clair aux gaz renouvelables. Reconnaître pleinement leur rôle stratégique en matière de souveraineté, de décarbonation et de développement territorial suppose de passer, dès le prochain quinquennat, d'un soutien encore trop instable à une politique durable et cohérente.

1 Construire un mix énergétique diversifié fondé sur la complémentarité des énergies

Concrètement :

- **Inscrire les gaz renouvelables comme un des piliers du mix énergétique dans la prochaine loi énergie-climat**
- **Flécher des marchés publics et obligations sectorielles**
- **Renforcer la place de la méthanisation dans la stratégie bioéconomique française**

Les gaz renouvelables participent au mix énergétique en répondant aux besoins difficiles à électrifier, tout en contribuant au stockage et à la flexibilité du système dans son ensemble. Ancrés dans une logique de bioéconomie, ils valorisent les ressources organiques locales et génèrent des bénéfices environnementaux, agronomiques et économiques.

2 Donner à la filière une perspective sur quinze ans

Concrètement :

- **Consolider une trajectoire ambitieuse à 2035-2040**
- **Introduire une clause de non-régression sur les mécanismes de financement en cours de période**

Les porteurs de projets, les agriculteurs et leurs coopératives, les industriels, les collectivités, les fournisseurs de gaz et les financeurs ont besoin d'une trajectoire claire, inscrite dans la durée, cohérente avec les ambitions de la France en matière de souveraineté énergétique et de décarbonation. Cette visibilité est la condition première de l'investissement, et de la pérennité de la filière.

3 Stabiliser et simplifier le cadre réglementaire

Concrètement :

- **Créer un guichet administratif unique** pour les projets
- **Prévoir des clauses transitoires** pour que les nouvelles normes ne remettent pas en cause l'équilibre économique des projets en activité et en développement
- **Appliquer des référentiels en phase avec les réalités climatiques et agronomiques** des territoires (épandage, cultures intermédiaires à vocation énergétique)

Les changements successifs, parfois contradictoires, freinent les projets, créent de l'incertitude et pénalisent les acteurs. La France a besoin d'un cadre cohérent, pérenne et lisible, qui reconnaisse la maturité de la filière, sécurise les investissements et permette un développement sans à-coups.

4 Donner toute leur place aux gaz renouvelables dans les choix des consommateurs

Concrètement :

- **Rendre plus lisibles et promouvoir les offres « gaz renouvelables »**
- **Favoriser l'accès des entreprises et collectivités à des contrats de long terme**
- **Favoriser l'autoconsommation collective** en gaz renouvelable

Produits localement à partir de ressources françaises, les gaz renouvelables renforcent la sécurité énergétique et l'économie des territoires, tout en contribuant à un mix plus autonome et résilient. Pour accélérer la décarbonation, leur accès doit être facilité grâce à des offres claires, traçables et mieux intégrées aux politiques publiques.

5 Reconnaitre la méthanisation agricole comme levier de transition et de souveraineté agricole

Concrètement :

- **Prioriser les projets** de reprise ou d'installation **qui maintiennent l'exploitation agricole viable grâce à une activité de méthanisation**
- **Faciliter la transmission des exploitations engagées dans la méthanisation agricole grâce à un cadre fiscal adapté, sous réserve du maintien durable des activité agricoles et énergétiques**, sous condition du maintien durable des activités agricoles et énergétiques

La méthanisation doit être intégrée dans les politiques publiques comme un levier de robustesse économique des exploitations, de diversification des revenus, d'autonomie fertilisante, d'innovation agronomique et de renouvellement des générations.

6 Faire des gaz renouvelables un outil au service des territoires

Concrètement :

- **Imposer des engagements territoriaux aux projets de taille significative** : partenariat entre exploitations et collectivités territoriales, priorisation des intrants locaux, valorisation locale du digestat…
- **Créer une indemnité d'utilisation du domaine public** à destination des collectivités qui favorisent l'implantation d'installations de méthanisation sur leur territoire. Cette indemnité permettra de financer les mobilités propres locales, la rénovation d'équipements publics, les études agronomiques, les projets de transition du territoire…

Un projet de méthanisation est pleinement réussi lorsqu'il crée des bénéfices visibles pour son territoire. Pour y parvenir, il est essentiel d'associer davantage les acteurs locaux, de faciliter l'accès à une énergie renouvelable produite sur place et de mieux valoriser les retombées économiques qu'il génère localement.



Conversation avec
Patrice Geoffron

Directeur du Centre de géopolitique de l'énergie
et des matières premières, professeur d'économie,
Université Paris Dauphine-PSL

Les gaz renouvelables dans la stratégie énergétique française

Depuis plusieurs années, la question énergétique est revenue au cœur du débat public. Selon vous, quels sont aujourd'hui les principaux défis énergétiques auxquels la France est confrontée ?

Le premier défi est de concilier trois impératifs qui ne se substituent pas les uns aux autres : la décarbonation, la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité. La France doit, dans le même mouvement, sortir des énergies fossiles importées (qui pèsent encore lourd dans notre consommation comme dans notre facture extérieure), maîtriser le coût de l'énergie pour les ménages et les entreprises, dont dépendent directement le pouvoir d'achat et la vitalité de notre tissu industriel, et sécuriser un système capable d'absorber les chocs géopolitiques, comme l'a brutalement rappelé la crise de 2022.
À ces trois impératifs s'ajoute un défi de méthode, sans doute le plus difficile : organiser une transition crédible entre des ambitions de long terme et des contraintes très concrètes d'infrastructures, d'acceptabilité, de financement et de délais industriels. On ne décrète pas un système énergétique, on le construit, filière par filière, territoire par territoire. C'est précisément là que les gaz renouvelables ont une carte à jouer. Ils s'appuient sur des réseaux et des usages déjà existants, mobilisent des ressources locales et peuvent monter en puissance rapidement, sans préalablement requérir de longs développements pour des équipements lourds.

Le débat public oppose encore souvent électricité et gaz. Cette opposition vous paraît-elle pertinente au regard des besoins réels du système énergétique ?

Cette opposition me paraît en grande partie artificielle, car un système énergétique robuste repose sur la complémentarité des vecteurs. L'électricité décarbonée a vocation à progresser fortement, et c'est une chance pour la France.

Toutefois, certains usages resteront difficilement ou tardivement électrifiables (la chaleur industrielle à haute température, certains procédés, une partie de la mobilité lourde) et le gaz conserve des atouts propres pour le stockage saisonnier, la flexibilité et la sécurité de pointe. La vraie question n'est donc pas « électricité ou gaz », mais « comment faire travailler ensemble électrons et molécules renouvelables ».

Dans ce contexte, quelle place peuvent occuper les gaz renouvelables dans le mix énergétique français à l'horizon 2035-2050 ?

Les gaz renouvelables peuvent occuper une place significative, non comme un appoint marginal, mais comme une composante structurante d'un mix diversifié et plus résilient. Cette perspective n'a rien d'abstrait. La France est devenue en 2025 le premier pays européen pour l'injection de biométhane, devant l'Allemagne et le Danemark, avec plus de 800 sites en service, environ 15,5 TWh/an de capacités d'injection et 13,6 TWh effectivement produits, soit déjà près de 4 % de la consommation nationale de gaz. Et plus de 1 000 projets sont dans la file d'attente. À court terme, la feuille de route énergétique vise 44 TWh de biométhane en 2030, soit un quasi-triplement. À plus long terme, l'ADEME a montré qu'un mix de gaz 100 % renouvelable était techniquement atteignable en 2050, en combinant méthanisation, pyrogazéification et power-to-gas.


© GRDF

Les gaz renouvelables sont parfois présentés comme une énergie « de transition ». Partagez-vous cette lecture ou considérez-vous qu'ils ont vocation à s'inscrire durablement dans notre système énergétique ?

Je ne les réduirais pas à une simple énergie de transition, car cette formule tend à sous-estimer leur valeur structurelle. Une énergie « de transition », dans le langage courant, c'est une solution que l'on tolère le temps d'arriver à autre chose. Or, lorsqu'une filière produit une énergie locale, décarbonée, stockable, mobilisable dans les réseaux existants et génératrice de co-bénéfices agricoles, elle a vocation à constituer un actif durable du système énergétique.

Au-delà de la seule production d'énergie, la méthanisation porte aussi des enjeux agricoles, territoriaux et d'économie circulaire. Cette dimension systémique est-elle aujourd'hui suffisamment prise en compte dans les politiques publiques ?

Elle est encore insuffisamment prise en compte, alors qu'elle constitue précisément l'un des principaux intérêts de la filière. Car la méthanisation ne produit pas seulement du gaz, elle produit aussi du digestat, un fertilisant organique qui se substitue en partie aux engrais minéraux de synthèse, dont la France est largement importatrice. C'est donc, en une seule opération, de l'énergie renouvelable, de l'autonomie en fertilisants, de la transition agroécologique et de la réduction des émissions agricoles.
À cette dimension agricole s'ajoute une dimension territoriale et circulaire : on valorise sur place des déchets et des résidus (effluents d'élevage, biodéchets, résidus de cultures) qui, sinon, seraient des charges à traiter. La filière s'inscrit ainsi dans une logique de bioéconomie, où chaque ressource organique trouve un usage et où la valeur reste locale.

La filière insiste beaucoup sur ses co-bénéfices : valorisation des déchets, autonomie en fertilisants, revenus agricoles, développement local. Ces externalités positives devraient-elles davantage être intégrées dans l'évaluation des politiques énergétiques ? Comment ?

À l'évidence, car l'évaluation publique reste trop souvent centrée sur le seul coût facial du mégawattheure issu de la filière biométhane, alors que la décision collective devrait intégrer l'ensemble des effets : sur l'agriculture, sur les territoires, sur l'emploi local et sur la réduction des intrants fossiles ou minéraux et, surtout, sur la contribution à la souveraineté énergétique.
Concrètement, intégrer ces externalités suppose de raisonner en en « valeur systémique ». Cela revient à mettre dans la balance ce que la méthanisation permet d'éviter (la gestion et le traitement de déchets organiques, l'achat d'engrais minéraux importés, les émissions associées) et ce qu'elle apporte (des revenus complémentaires qui


© GRDF

sécurisent les exploitations, des emplois non délocalisables et des retombées fiscales locales).

La France peut-elle, selon vous, faire des gaz renouvelables un véritable levier de compétitivité et de souveraineté ?

Oui, à condition d'en faire une politique industrielle et territoriale, et pas seulement un segment de politique énergétique. Une production nationale fondée sur des ressources locales améliore la sécurité d'approvisionnement, réduit une partie de nos importations fossiles et crée de la valeur non délocalisable. Un méthaniseur ne se délocalise pas, ses intrants sont locaux, et les emplois associés (construction, maintenance, exploitation, logistique) le sont tout autant. Et la France ne part pas de zéro, bien au contraire. Qu'elle soit devenue en 2025 le leader européen de l'injection de biométhane montre qu'elle dispose déja d'un savoir-faire reconnu et d'une base industrielle, agricole et organisationnelle solide (des constructeurs, des bureaux d'études, des exploitants.

Si vous aviez un message à adresser aux décideurs publics à l'approche de l'élection présidentielle de 2027, que diriez-vous au sujet de la place des gaz renouvelables dans la stratégie énergétique française ?

Les gaz renouvelables doivent être traités comme une brique stratégique de la souveraineté française, au croisement de l'énergie, de l'agriculture, de la décarbonation et du développement territorial. Ce qui lui manque, ce n'est donc pas le potentiel, ce sont des conditions permettant de se projeter vers la prochaine décennie ; à savoir un cap clair, un cadre stable à quinze ans, une reconnaissance pleine et entière dans la stratégie énergétique nationale. Espérons que, dans le prolongement d'une nouvelle crise géopolitique majeure, ce sujet à la croisée des enjeux énergétiques et agricoles prendra une place cohérente pendant le débat présidentiel.

Les atouts de la filière

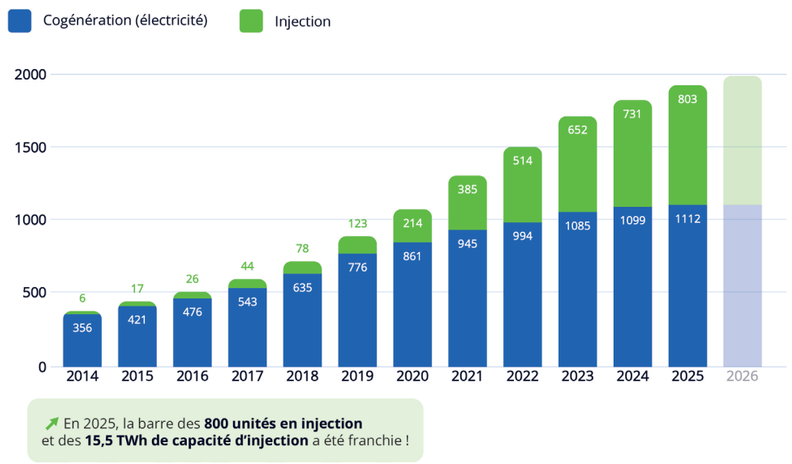
Une filière dynamique

La filière méthanisation est une filière mûre, qui a dépassé les objectifs de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de 2023. **L'injection** de biométhane représente aujourd'hui la puissance de **deux réacteurs nucléaires**.

La filière a démontré un **développement équilibré de projets de toutes tailles**, impliquant majoritairement des **agriculteurs**, mais aussi des collectivités et des industriels.

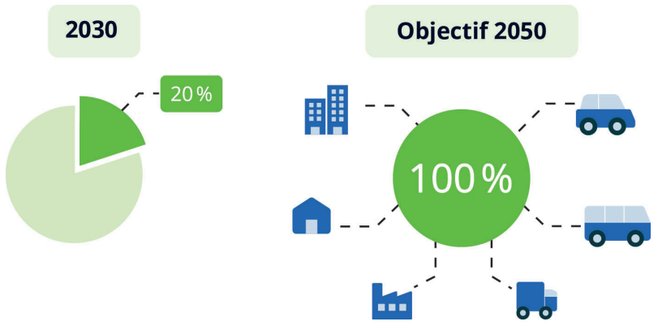
La production de biométhane a été multipliée par 10 en moins de dix ans.

Nombre total d'installations en service



↗ En 2025, la barre des **800 unités en injection** et des **15,5 TWh de capacité d'injection** a été franchie !

2050 : 100 % de gaz renouvelabless



La transition énergétique française repose sur **la sobriété, l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.**

Portées par la méthanisation, mais aussi d'autres techniques telles que la pyrogazéification et le power-to-gas, **les filières de gaz renouvelables disposent du potentiel nécessaire pour remplacer intégralement le gaz fossile à l'horizon 2050 !**

Des atouts multiples

Une énergie renouvelable issue de l'économie circulaire :

- **Réduction des émission de gaz à effet de serre**
- **Économie ciculaire**
- **Multiples atouts environnementaux** :
 - digestat en remplacement des engrais minéraux
 - préservation de la qualité de l'eau et des sols

La transformation du modèle agricole français :

- **Valorisation** de la profession d'agriculteur
- **Diversification** des exploitations et facilitation des transmissions
- **Pratiques d'agro-écologie et durabilité des systèmes agricoles** (filière soumise à la certification RED)
- **Production et valorisation** de CO_2 biogénique

L'énergie souveraine des territoires :

- **Production continue** d'une énergie pilotable et stockable
- **Indépendance énergétique**
- **Production locale, en circuit court, répartie sur l'ensemble du territoire**
- **Couverture des besoins énergétiques** des territoires (chauffage, mobilité, industrie)
- **Traitement des biodéchets, boues de stations d'épuration et biogaz de décharge**

Une filière créatrice d'emplois et de développement économique :

- **Pérennisation des exploitations agricoles et stabilisation des revenus**
- **Création d'emplois** non délocalisables et en milieu rural
- **Diminution d'importations stratégiques** (engrais industriels et gaz fossile)

Une filière dynamique, souveraine et innovante[2]

+ 1,1 Md€
de chiffre d'affaires

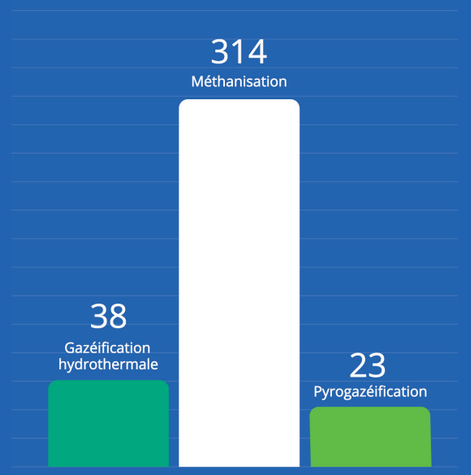
+ 2 100
ETP

70 %
des équipements utilisés sont d'origine française

91 %
de la production et 85% de la valeur ajoutée sont réalisés en France

88 %
des financements déclarés sont issus d'acteurs nationaux

Nombre de brevets déposés par la filière sur la période 2011-2023



Sur la période 2011-2023, plus de **80 %** des brevets déposés l'ont été pour la méthanisation

[2] Baromètre des entreprises du secteur gaz renouvelables, janvier 2025 | https://www.francegaz.fr/wp-content/uploads/250127_Synthese-du-barometre-des-gaz-renouvelables_vSent-1.pdf

Notes

France **gaz renouvelables**



Contacts :

Cécile FREDERICQ - Déléguée générale
cecile.fredericq@gazrenouvelables.fr

Olivier DUSART - Chargé de mission
olivier.dusart@gazrenouvelables.fr

gazrenouvelables.fr

© GRDF